

CCI Limoges Haute-Vienne



La CCI de Limoges et de la Haute-Vienne est

- un établissement public de l'État
- dirigée par une assemblée de chefs d'entreprise élus par leurs pairs
- régie par la Loi du 23 juillet 2010
- sous tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Ses missions

la CCI représente les intérêts généraux du commerce, de l'industrie et des services de la Haute-Vienne, soit 14 951 établissements employant plus de 63 000 salariés.

- mission de prestataire de services
- mission d'information et conseil auprès des créateurs et des entreprises
- mission de création et de gestion de centres de formation
- mission de création et de gestion d'équipements

Ses moyens

140 agents répartis dans ses différents secteurs d'activité

- un budget de fonctionnement de 15 M€

Liens utiles

[Site de la CCI de Limoges](#)

[Rôle de la CCI de Limoges](#)